

Les exigences relatives à l'obtention du diplôme d'études secondaires (DES)

Pour obtenir le diplôme d'études secondaires (DES), votre enfant devra, minimalement, avoir accumulé 64 unités de la 4^e et de la 5^e secondaire, dont au moins 20 de la 5^e secondaire. Il devra aussi avoir accumulé :

1. 4 unités de mathématique de la 4^e secondaire;
2. 4 unités de science et technologie ou 6 unités d'applications technologiques et scientifiques de la 4^e secondaire;
3. 4 unités d'histoire et éducation à la citoyenneté de la 4^e secondaire;
4. 2 unités d'arts de la 4^e secondaire;
5. 6 unités de langue d'enseignement de la 5^e secondaire;
6. 4 unités de langue seconde de la 5^e secondaire;
7. 2 unités d'éthique et culture religieuse
ou d'éducation physique et à la santé de la 5^e secondaire.

Voici la grille-matières²¹ de la 4^e secondaire :

Matières	Nombre d'unités
Langue d'enseignement	6
Langue seconde	4
Mathématique	4 (ou 6)*
Histoire et éducation à la citoyenneté	4
Science et technologie ou applications technologiques et scientifiques	4 (ou 6)*
Éducation physique et éducation à la santé	2
Éthique et culture religieuse	2
Option 1	4
Option 2	4
Marge de manœuvre	2

* Quatre unités sont attribuées pour le programme de base.
Le nombre d'unités est de six pour les autres programmes.

En prenant connaissance des préalables exigés, on comprend l'importance de la 4^e secondaire dans le cheminement de l'élève, d'autant plus que ce sont les notes de la 4^e et de la 5^e secondaire qui serviront au **classement au moment de sa demande d'admission au collégial**, si tel est son objectif. Pour ce faire, toutes les matières seront considérées, tout comme les écarts par rapport à la moyenne et les matières choisies au secondaire.